

MISSION COHÉSION DES TERRITOIRES

Les référents territoriaux

ddt-mct@deux-sevres.gouv.fr

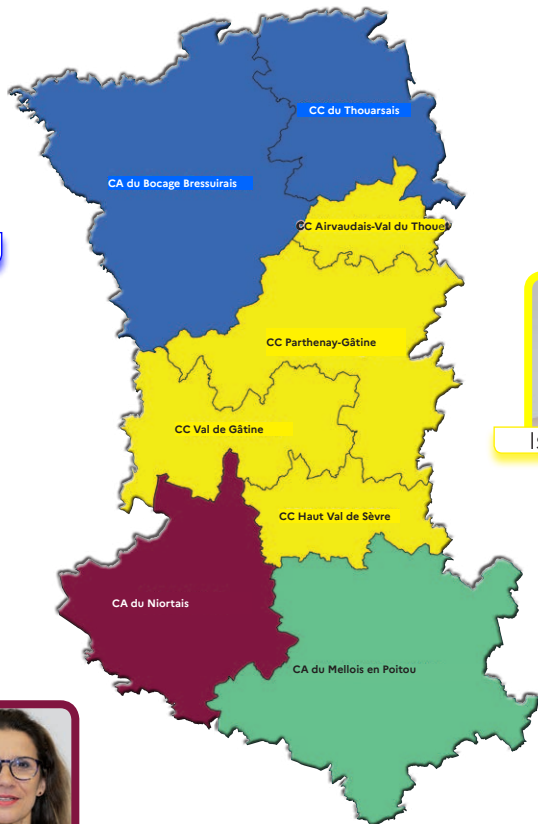
La direction départementale des territoires



Conception/réalisation : SG/Communication - DDT 79 (octobre 2020)



Thierry CORNUS



Isabelle NAU



Valérie
ROUGEAU-STRAUSS
Responsable de la mission



Olivier GOUET

**Direction
départementale
des territoires**

39, avenue de Paris
79000 NIORT
Tél : 05 49 06 88 88
Mél : ddt@deux-sevres.gouv.fr
www.deux-sevres.gouv.fr

**Direction
départementale
des territoires**

Sous l'autorité du Préfet, la DDT des Deux-Sèvres est une direction départementale interministérielle. Elle a pour mission de veiller au développement durable, à la compétitivité et à l'équilibre des territoires.

LES MISSIONS

Agriculture

- Gestion des aides de la politique agricole commune (PAC)
- Gestion des crises conjoncturelles (ex : calamités agricoles)
- Instruction des autorisations d'exploiter
- Gestion des aides à l'installation des jeunes agriculteurs et au soutien à l'investissement
- Instruction des subventions du développement rural (aides accordées dans le cadre du FEADER)
- Accompagnement des collectivités territoriales dans l'élaboration des projets alimentaires territoriaux

Environnement

- Mise en œuvre ou coordination des actions contribuant à préserver la ressource en eau
- Instruction des dossiers de travaux présentant un impact sur les milieux aquatiques ou sur la biodiversité
- Gestion de la faune sauvage et de la biodiversité (Natura 2000)
- Mission de police de l'environnement (en lien avec l'office français pour la biodiversité notamment)
- Conseil aux porteurs de projets sur les réglementations environnementales applicables

Aménagement du territoire

- Accompagnement des collectivités dans l'élaboration et l'évolution des documents d'urbanisme (SCoT, PLU(i))
- Instruction des demandes examinées par la commission départementale d'aménagement commercial
- Accompagnement des collectivités territoriales dans la mise en œuvre de leurs projets structurants

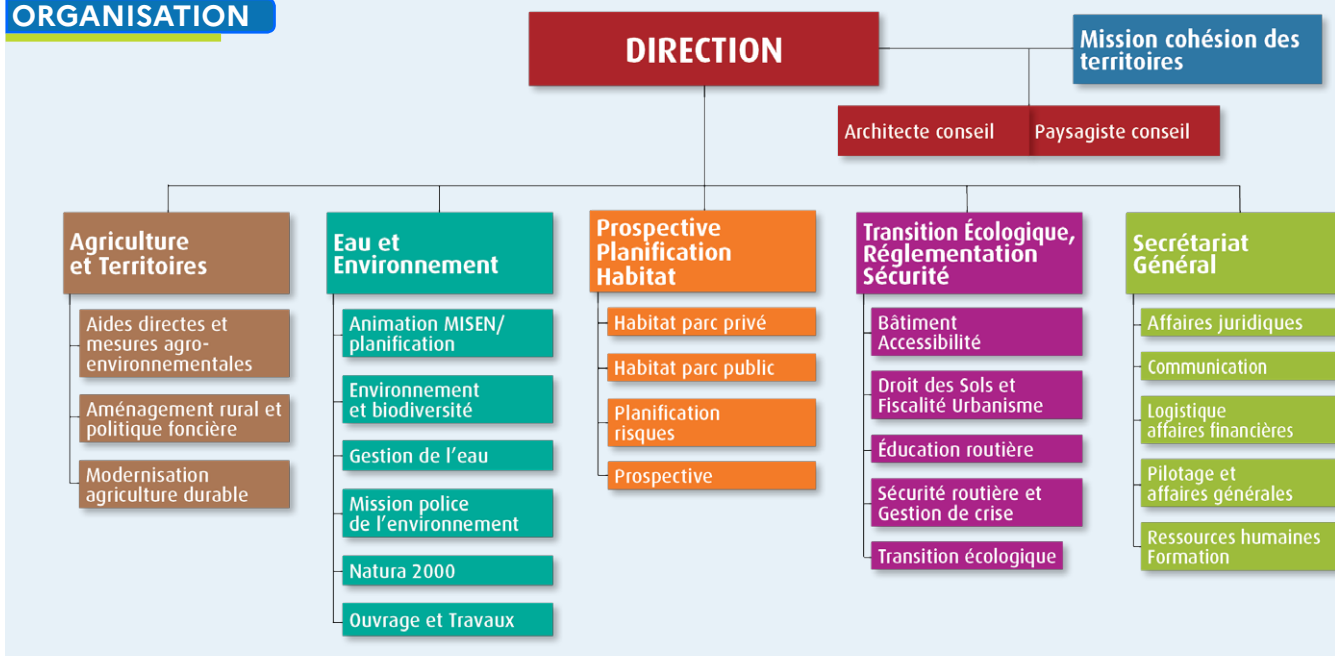
Prévention des risques

- Élaboration et suivi des plans de prévention des risques naturels majeurs et technologiques

Urbanisme

- Instruction des actes d'urbanisme relevant de l'État et des collectivités soumises au règlement national d'urbanisme
- Conseil aux services instructeurs des collectivités
- Contrôle de légalité des actes d'urbanisme
- Instruction des taxes d'urbanisme

ORGANISATION



Logement

- Accompagnement des collectivités dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur politique locale de l'habitat (opérations programmées, politique de la ville)
- Instruction des agréments relatifs à la création de nouveaux logements sociaux
- Instruction des aides de l'Agence nationale de l'habitat - Anah (réhabilitation des logements privés)
- Coordination des actions de lutte contre l'habitat indigne

Bâtiment

- Examen de l'accessibilité des établissements recevant du public
- Conseil aux collectivités sur les réglementations applicables

Transition écologique

- Conseil en ingénierie administrative auprès des porteurs de projet dans le domaine des énergies renouvelables
- Accompagnement des collectivités dans leurs réflexions sur la transition écologique

Sécurité routière

- Gestion des examens du permis de conduire
- Expertise technique auprès du préfet (observatoire départemental de sécurité routière, gestion du parc de radars, avis concernant le réseau routier classé « grande circulation »)

